



Association Marcq Plongée
F.F.E.S.S.M. n° 09 59 00 42

Réunion de bureau du 4 juin 2020

Présents :

Dominique Penven, Georges Roelants, Grégoire Houvenaghel, Pascal Bracqbien, Anthony Le Prod'Homme, Willy Bourlet, Graham Roberts.

Absent excusé :

Marcel Gouillart.

Protocole de reprise des activités

Suite à la période d'interruption due au confinement décrété par le gouvernement, la reprise des activités du club se déroulera comme suit :

Les séances d'entraînement en piscine et les sorties en milieu extérieur ne seront accessibles qu'aux membres du club respectant les recommandations médicales diffusées par la FFESSM et ayant complété l'auto questionnaire. L'attestation sera conservée par le plongeur et présentée à l'encadrant avant chaque séance.

Entraînements en piscine :

- Section « Jeunes » : les conditions d'accès à la piscine pendant les heures d'ouverture au public ne nous permettent pas de reprendre en juin. La reprise pour cette section aura donc lieu en septembre, le mercredi 9 si cela est possible.

- Section « Adulte » : A partir du 22 juin, lorsque l'accès à la piscine sera autorisé, les entraînements du lundi et du vendredi reprendront selon le dispositif suivant :

- Inscription préalable via le site « marcqplongee.fr » limitée à une par semaine par membre
- 10 nageurs maximum par séance
 - Le lundi : 3 séances : 20h00-20h45 ; 20h45-21h30 ; 21h30-22h15
 - Le vendredi : 2 séances : 21h00-21h40 ; 21h40-22h15
- Utilisation des cabines

Association Marcq Plongée
Piscine municipale
102 rue de la Briqueterie
59700 Marcq-en-Baroeul



Association Marcq Plongée
F.F.E.S.S.M. n° 09 59 00 42

- Accès différenciés (entrée / sortie) avec sens unique de circulation mis en place à la piscine
- Savonnage obligatoire avant l'accès au bassin
- Nage en ligne dans les 3 zones délimitées dans le grand bain
- Pas de dépassement, respect des distances
- Pas de statique (section apnée)
- Un ou deux encadrants présents sur le bord pour instructions et surveillance
- Seuls matériels autorisés (nettoyés avant et après la séance) : masque et tuba personnels ; pas de combinaison, pas de palmes, pas de prêt de matériel
- Respect des gestes barrières (éternuer, tousser dans ses mains, réaliser un lavage des mains à l'eau et au savon immédiatement après)
- Douche de rinçage après la nage
- Respect d'une distanciation physique minimale ainsi que des règles comportementales des nageurs (bonnet, douches, pédiluves, absence de troubles digestifs) dans les bassins et les espaces de la piscine

Les sorties en milieu extérieur :

Se référer aux directives de la fédé, et notamment :

- Effectif de 10 plongeurs maximum par sortie
- Pas de covoiturage
- Réaliser les briefings et débriefings à terre en respectant les règles de distanciation
- Eviter les simulations "à sec" qui pourraient générer des contacts entre plongeurs et/ou avec l'encadrement
- Maintenir le détendeur en bouche et le masque sur le visage dans les différentes phases (mise à l'eau, déplacement en surface, remontée à bord ou au bord)
- Recommander l'usage de gants néoprène ou lycra
- Avant la plongée, systématiser le rinçage du masque sur le visage en pleine eau (suppression des récipients à usage collectif)
- Interdire toute forme de partage de matériel
- Majorer ou minorer, dans le sens d'une plus grande sécurité, les paramètres chiffrés servant à planifier la plongée (autonomie en air, saturation, durée maxi d'immersion, profondeur maxi, DTR...)
- Procéder aux opérations de gonflage des bouteilles dans les zones sécurisées (périmètre installé autour de la prise d'air, opérateur muni de gants et de masque, zone interdite d'accès).

Association Marcq Plongée
Piscine municipale
102 rue de la Briqueterie
59700 Marcq-en-Baroeul



*Association Marcq Plongée
F.F.E.S.S.M. n° 09 59 00 42*

Désinfection systématique du matériel après la sortie

Le club a acheté une centrale de nettoyage et de désinfection. Coût 269€ + produits nettoyants. Cet appareil sera installé dans le local « infirmerie » de la piscine.

Le matériel prêté par le club pour la sortie devra être nettoyé par son utilisateur lors du retour au local.

Ce protocole pourra évoluer en fonction des nouvelles directives gouvernementales.

Inscription 2020-2021

Les demandes d'inscription pour la saison prochaine se feront via un formulaire de « Google Form ». Actuellement en test par les membres du bureau, il sera accessible sur notre site fin juin.

Une fiche d'inscription papier sera également disponible au club.

Cotisation 2020-2021

Le bureau a décidé de porter le montant de la réduction pour les anciens membres qui déposent leur dossier complet avant la fin septembre à 50€ (au lieu des 20€ habituels).

Divers

- Notre traditionnelle soirée « Moules Frites » initialement prévue le vendredi 4 septembre n'aura pas lieu cette année.
- Une décision sera prise début septembre pour savoir si nous maintenons notre compétition d'apnée du 11 novembre.
- Quelques détendeurs Nitrox non utilisés seront mis en vente et remplacés par des détendeurs de type Apex.
- Les anciennes stabs d'état moyen feront l'objet d'un don à un club qui débute.

*Association Marcq Plongée
Piscine municipale
102 rue de la Briqueterie
59700 Marcq-en-Baroeul*